

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 77-254 du 14 Octobre 1977

portant nomination du Camarade Gabriel ANIAMBOSOU, Officier des Forces de Sécurité Publique, en qualité de Contrôleur du Gouvernement auprès de l'Hôpital d'Abomey.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;  
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;  
VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;  
VU l'ordonnance N°73-29 du 27 mars 1973, instituant auprès des sociétés d'Etat, des organismes et services publics, un poste de commissaire ou de contrôleur du Gouvernement ;  
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 octobre 1977,

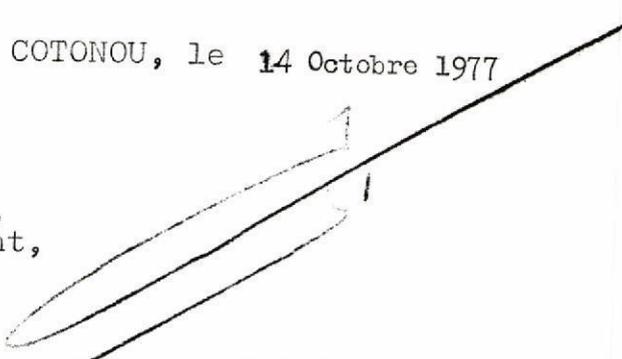
DECRETE :

ARTICLE 1er - Le Camarade Gabriel ANIAMBOSOU, Officier des Forces de Sécurité Publique, est nommé Contrôleur du Gouvernement auprès de l'Hôpital d'Abomey.

ARTICLE 2 - Le présent décret, qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 14 Octobre 1977

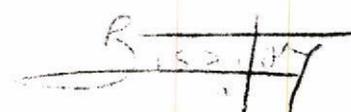
par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



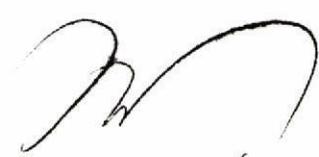
Mathieu KEREKOU

Le Ministre de la Santé Publique,

Le Ministre des Finances,



Issifou BOURAIMA



Isidore AMOUSSOU

.../...

Ampliatiions : PR 8 CS 6 CC du PRPB 4 MSP 6 autres Ministères 14 Hôpital  
d'ABOMEY 1 Intéressé 1 EMFSP 2 Cab.Mil. 1 EMG FAP 1 SGG 4 SPD 2 DPE-DGAJL-  
INSAE 6 IGE et ses sections (IAA et IF) 4 DCCT-ONEPI-Gde Chano. 3 DB-DCF 2  
Solde 2 Trésor 4 DI 4 Dtion de la Santé Publique 1 DPS du SOU EN 2 JORPB 1